



Stage de maîtrise MIAGE

Annexes

Auteur : Stéphane Glenza

Responsable (CHC) : Dominique Ehly

Enseignant Tuteur : Phillipe Collet

Table des matières

Table des matières	1
Annexe 1	2
Reconstruction de l'hôpital de Cannes	2
Annexe 2	3
l'Agence Nationale d'Accréditation et d'Evaluation en Santé	3
Extrait du compte-rendu d'accréditation	3
Annexe 3	4
Ressources Web : Classification Commune des Actes Médicaux	4
Le site du GMSIH : www.gmsih.fr	4
Le site de l'association HPRIM : www.hprim.org	4
Le site de la CNAM - TS : www.ameli.fr	4

Annexe 1

Reconstruction de l'hôpital de Cannes

Cette première annexe est une présentation des travaux de construction entamés au CHC. J'ai choisi de l'intégrer à mon rapport de stage car ces travaux ont une influence directe sur le fonctionnement de l'hôpital. En effet, l'hôpital est reconstruit sur le même site et ce choix entraîne quelques contraintes.

Puisque mon stage s'est déroulé au service informatique, voici 2 exemples :

L'ensemble des services de l'hôpital subi des coupures de courant liées aux travaux et à chaque fois, une partie des 500 PC du parc ne redémarre pas : ces coupures entraînent donc une surcharge de travail, notamment pour les techniciens d'exploitation.

Le service informatique a lui aussi subi une coupure de courant (L'ensemble du service informatique est relié a un onduleur qui est fait pour éviter ce genre de problème : si je vous parle de coupure de courant, c'est parce que cette fois l'onduleur est tombé en panne et l'ensemble des serveurs se sont arrêtés de façon plutôt brutale ...) : Il nous a fallu 2 jours de travail pour revenir à un fonctionnement normal du SIH.

Le document fait 13 pages et comprend notamment La fiche signalétique de l'opération ainsi qu'une notice architecturale.

Annexe 2

L'Agence Nationale d'Accréditation et d'Evaluation en Santé



L'ANAES est un établissement public administratif de l'État créé en 1996. Ses missions sont de :

- faire le bilan des connaissances sur les techniques diagnostiques et thérapeutiques
- contribuer à améliorer la qualité et la sécurité des soins notamment en mettant en oeuvre la « procédure d'accréditation » des établissements de santé.

Le document présenté est un extrait du compte-rendu d'accréditation du centre hospitalier pierre nouveau. Voici l'URL du document (au format PDF) :
[http://www.anaes.fr/anaes/Accreditation.nsf/\(ID\)/1859011CEC507F72C1256DB400429613/\\$file/CH_Cannes_Pierre_Nouveau.pdf](http://www.anaes.fr/anaes/Accreditation.nsf/(ID)/1859011CEC507F72C1256DB400429613/$file/CH_Cannes_Pierre_Nouveau.pdf)

Extrait du compte-rendu d'accréditation

I.7 Gestion du système d'information

Le système d'information fait l'objet d'une politique inscrite dans un document du projet d'établissement. Le schéma directeur du système d'information global et cohérent mis en place en 1996 doit être prolongé jusqu'à l'ouverture du nouvel hôpital en 2006-2007, grâce à une évolution de type technique. Le comité de pilotage du système s'est réuni en 2001 et doit se réunir à nouveau fin 2002. Les règles de partage des données médicales sont définies par un comité d'information médical. Les clubs d'utilisateurs sont actifs. L'accès aux informations notamment médicales, est très sécurisé. Les logiciels ont été déclarés à la commission nationale informatique et libertés. Le département d'information médicale est structuré et exerce normalement ses fonctions, notamment quant au contrôle qualité des données médicales. Il s'est beaucoup investi sur le logiciel du dossier médical. Il n'existe pas de mesure de la satisfaction des utilisateurs. Cependant, l'auto-évaluation a favorisé une pleine perception du concept « client-fournisseur », ainsi que la programmation de plusieurs axes d'amélioration. En 1994, le centre hospitalier a dû renouveler son système d'information, les applications administratives et médicales dépendant jusqu'alors de la filière Mistral. C'est à cette occasion que le nouveau système d'information hospitalier a été conçu comme une « philosophie » du système d'information : gestionnaire d'information, logiciels prototypes, intégrateur extérieur...

Cette mise en place s'est poursuivie jusqu'en 2000. Le système a été conçu global et autonome, mais il est fragile du fait de sa complexité. C'est dans ce contexte difficile, qu'un nouveau directeur du système d'information a été nommé en 2000. Il a été chargé de faire évoluer le système et son concept.

Une remise en question s'est enclenchée, confortée par l'équipe d'auto-évaluation et l'équipe de procédure du système d'information. Les grands axes d'amélioration en cours concernent :

- l'organisation du service informatique ;
- la maîtrise des indicateurs d'activité et comptables ;
- le renouvellement des équipements ;
- le développement de la communication.

Annexe 3

Ressources Web : Classification Commune des Actes Médicaux

Le site du GMSIH : www.gmsih.fr

Vous trouverez dans la section publication, Etudes, une page dédiée a la CCAM. Elle contient notamment :

Un rapport d'expertise

Ce rapport, intitulé - Mise en oeuvre de la CCAM dans les établissements de santé au 1er janvier 2004 – indique une architecture cible pour l'intégration des contraintes CCAM a vocation tarifante et les différentes approches raisonnables dans ce genre de projet.

Ce document insiste sur la comparaison entre le format "plat" et le format "XML" : Il recommande fortement l'adoption du schéma HPRIM XML.

Un guide d'application

Intitulé - Guide à l'usage des établissements de santé. Guide d'application. Adaptation du Système d'Information à l'utilisation de la CCAM à double finalité PMSI et tarifante –

Ce guide fourni un outil complet de gestion de projet et explique étape par étape, les différentes taches a accomplir pour l'intégration CCAM dans un établissement de santé.

Une Spécification & le Schéma HPRIM XML (serveur d'acte)

La spécification défini de façon exhaustive les messages et événements nécessaires a l'intégration d'un dialogue CCAM dans un SIH. Le GMSIH a travaillé en collaboration avec l'association HPRIM (qui est une référence dans le milieu médical) pour le développement du schéma Hprim XML permettant de créer un serveur d'acte.

Le site de l'association HPRIM : www.hprim.org

Vous y retrouverez le schéma HPRIM XML en cliquant sur Base documentaire, HPRIM XML, serveur d'acte.

Voici l'URL du document :

http://www.hprim.org/multimedia//HprimSchemaServeurActe_v101.zip

Le site de la CNAM - TS : www.ameli.fr

Pour en savoir plus sur la CCAM, vous trouverez une page de présentation sur le site de la caisse nationale d'assurance maladie – Travailleurs salariés : La page est accessible dans la rubrique Professionnels de santé -> Nomenclature -> CCAM

Voici l'url de cette page :

<http://www.ameli.fr/77/DOC/83/enquete.html>